

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 14 Mars 2022

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni le 14 mars 2022 dans la salle de la mairie sous la présidence de la Mr Marc MENGAUD, Maire de LANTA.

L'ordre du jour était le suivant :

- ◆ Proposition de maintien ou non de la 2^{ème} adjointe au Maire dans ses fonctions
- ◆ Proposition de maintien ou non de la 4^{ème} adjointe au Maire dans ses fonctions
- ◆ Proposition de maintien ou non du 5^{ème} adjoint au Maire dans ses fonctions

Présents : Mmes et MM LELEU Laurent, RANC Florence, BOUSQUET Valérie, AVERSENG Pierre, ALBERTON Jean, DAMIA SOTUS Aurélie, BLANCHARD Michel, PEREZ Sabine, SICARD Didier, ZANET Jean Pierre, MESSONNIER Aude, BEAUJARD Caroline, ESTIEU Sébastien, DIAZ Rémi, MENGAUD Marc

Excusés:

Mme SOVA Nadine ayant donné procuration à Mme RANC Florence
Mme GERARD Corine ayant donné pouvoir à Mr AVERSENG Pierre

Absents : Mr GAY Christophe et Mme MONTOYA Annie

Secrétaire de séance : M. LELEU Laurent

Mr le Maire a ouvert la séance et a rappelé l'ordre du jour qui était le suivant : proposition de maintien ou non de la 2^{ème} adjointe, de la 4^{ème} adjointe et du 5^{ème} adjoint dans leurs fonctions

Il a ensuite demandé à ce que le vote se déroule à bulletin secret. Demande qui a été approuvée à l'unanimité

Mme Ranc a souhaité prendre la parole avant le vote. Elle a indiqué s'exprimer en son nom et en celui de Mme Sova. Ces dernières n'acceptent pas toutes les décisions qu'elles estiment être prises sans documents et de manière unilatérale. Le fonctionnement du conseil municipal est, selon elles opaque, raison pour laquelle elles sont mécontentes. Elles estiment par ailleurs que leur implication dérange et que c'est cette implication qui a poussé au retrait de leur délégation.

Mme Ranc a terminé son intervention en interpellant l'ensemble des élus et a ajouté qu'en votant le retrait de leurs fonctions d'adjoints, ils acceptaient implicitement la manière dont fonctionne le conseil municipal.

Mr LELEU a souhaité lui répondre et a expliqué que c'est à la suite de la garde à vue de Mr le Maire que leur comportement avait changé et qu'elles ont commencé à bloquer et à perturber le fonctionnement du conseil municipal. Il a cité pour exemple leur attitude désinvolte lors de la séance ou la Trésorière est venue en support présenter le budget.

Mme RANC a ajouté qu'elle estimait avoir passé un mois à travailler sur le budget afin de comprendre le fonctionnement de la comptabilité de la Mairie, qu'elle a simplement posé des questions et qu'elle n'avait pas l'impression d'avoir été offensante.

JPZ AM
VB
F.R
CB

8

Mr le Maire décide ensuite de procéder au vote.

Résultats du vote :

- Proposition du maintien ou non de la 2^{ème} adjointe dans ses fonctions :
Votants : 17
Bulletins nuls : 1
Suffrages exprimés : 16
 POUR le maintien : 3
 CONTRE le maintien 13
- Proposition du maintien ou non de la 4^{ème} adjointe dans ses fonctions :
Votants : 17
Bulletins nuls : 0
Suffrages exprimés : 17
 POUR le maintien : 4
 CONTRE le maintien : 13
- Proposition du maintien ou non du 5^{ème} adjoint dans ses fonctions :
Votants : 17
Bulletins nuls : 0
Suffrages exprimés : 17
 POUR le maintien : 3
 CONTRE le maintien : 14

M. ESTIEU demande sil les adjoints seront remplacés. M. MENGAUD répond qu'on en parlera plus tard.
Ce n'est pas à l'ordre du jour.

La séance est levée à 21 h 35.

A collection of handwritten signatures in blue ink, scattered across the lower half of the page. The signatures are stylized and cursive. Some legible names include 'M. Mengaud' (top right), 'M. Estieu' (middle right), 'Balsquet' (middle), 'Camp' (bottom left), 'Ras' (bottom center), and 'E.S.' (bottom right). There are also several illegible signatures.